



**ARRÊTÉ DE
CIRCULATION**



Mairie d'Uzay le Venon
1, rue de la République - 18190
Tél. 02 48 61 03 03
mairie-uzay@wanadoo.fr

Mesdames, Messieurs,

La Mairie vous informe que le Conseil Municipal a décidé de mettre certaines rues en sens unique.

Ainsi, à compter du 2 mars 2026 :

- La Rue des Barangers passera à sens unique dans le sens Stade vers le Bourg.
- La Rue du Paradis passera à sens unique dans le sens Route de Jariolle vers Rue de la République.
- La Rue de Fond de Ruis changera de sens et sera donc empruntable dans le sens Route de Jariolle vers rue de la République.

Uzay-Le-Venon, le 17 février 2026
Le Maire, Gilles DELFOLIE



